



Le SNOPA CGT interpelle les ministres HULOT et BORNE sur le niveau salarial et l'évolution statutaire des OPA

La FNEE CGT a été reçue vendredi 16 février 2018 par les ministres Nicolas Hulot (Ministère Transition Ecologique et Solidaire), Elisabeth Borne (MTES Transports) et Jacques Mézard (Ministère de la Cohésion des Territoires) qui présentaient leurs orientations dans le cadre d'Action Publique 2022. Vous trouverez le [compte rendu sur le site de la FNEE](#)

Pour le SNOPA CGT qui faisait partie de la délégation, ce fut l'occasion d'interpeller et de remettre un dossier aux ministres HULOT et BORNE sur la situation des OPA.

Des explications ont été demandées sur le fait qu'aujourd'hui le **taux horaire des 3 premiers niveaux de classifications est inférieur au SMIC**. Ceci est non seulement illégal mais pose le problème du niveau de rémunération par rapport aux qualifications exigées.

Le 2^{ème} sujet porte sur le chantier de **l'évolution statutaire des OPA** inscrit à l'agenda social, signé par les ministres avec un engagement d'aboutir d'ici la fin de l'année 2018.

Nous faisons part aux ministres de notre rencontre hier après midi avec la directrice de cabinet de M.DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics qui nous a informés que **le cadrage sur l'orientation statutaire des OPA était pour l'instant prématuré. Ceci remet bien évidemment en cause l'engagement du Ministre Nicolas HULOT.**

Pour le SNOPA CGT, un nouveau report est inacceptable, nous réaffirmons notre volonté de lancer le chantier le plus tôt possible en commençant par organiser une table ronde avec les employeurs

Monsieur CLEMENT, DRH du MTES, confirme qu'il a eu les mêmes informations de la part du cabinet de M.DUSSOPT rencontré jeudi matin. La DRH a eu la même réaction que nous mais va néanmoins insister pour obtenir cet arbitrage le plus tôt possible. **La table ronde serait programmée apparemment le 10 avril prochain.**

Sur le salaire inférieur au SMIC, Monsieur CLEMENT nous informe **qu'une saisine a été faite pour revaloriser les pieds de grille.**

Les rencontres de ces deux jours avec le ministère de l'action et des comptes publics et nos ministres de tutelle nous éclairent sur le manque de communication et nous interrogent sur le fonctionnement de notre ministère et de ce gouvernement.

En effet des droits fondamentaux qui relevaient auparavant de l'automatisme font aujourd'hui figure du parcours du combattant. De même un engagement signé par un ministre n'aurait plus de valeur morale et encore moins contractuelle ?

Pour autant, le SNOPA ne va pas en rester là et va continuer à mettre la pression pour que nos missions de service public soient reconnues, préservées, pérennisées et les règles statutaires rénovées pour assurer un avenir aux OPA.

La table ronde avec les employeurs est une première étape, le SNOPA est prêt à partir du cahier revendicatif élaboré avec ses sections, à défendre les missions historiques des OPA mais aussi à réfléchir sur l'évolution des métiers par rapport aux nouvelles technologies.

Le SNOPA CGT est seul syndicat à prendre la dimension des enjeux et à faire face à l'immobilisme de l'administration en étant force de proposition.

**La mobilisation s'impose le 22 mars prochain
Tous ensemble contre la casse du service public!**